

Châteauroux, mercredi 24 novembre 2021

Prochaines permanences expert-comptable et avocat à la CCI Indre



Chaque mois, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Indre propose à ses ressortissants, inscrits au Registre du commerce et des sociétés (RCS), ainsi qu'aux créateurs d'entreprises, la possibilité de rencontrer gratuitement dans ses locaux du 24 place Gambetta à Châteauroux, un expert-comptable et un avocat du département.

La prochaine permanence Expert-comptable est fixée au **lundi 6 décembre 2021**.
La prochaine permanence Avocat est calée au **lundi 20 décembre 2021**.

Dans un cas comme dans l'autre, les entretiens ont lieu exclusivement sur rendez-vous. Pour en obtenir un, il faut contacter au plus tôt la CCI au 02 54 53 52 42.



À propos de...

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Indre est le 1^{er} accélérateur des entreprises sur le département de l'Indre.

Elle est engagée quotidiennement au service des entreprises et des collectivités dans différents programmes : Création, Reprise, Transmission d'entreprise / Compétitivité - Innovation / Développement International / Numérique - Développement Durable / Formation - Emploi - Compétences / Commerce - Tourisme - Attractivité.

La CCI Indre est certifiée AFNOR – ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités.

